

C. 109-48
COMMISSION chargée de l'examen du projet de
loi ayant pour objet de compléter l'article 4
de la loi du 1^{er} juin 1853 sur les **Conseils de
prudhommes**. (N^o 216, session 1883.) — Nommée
le 21 juin 1883.

MM.

- 1^{er} BUREAU : DIETZ-MONNIN.
2^e — VIELLARD-MIGEON.
3^e — NINARD.
4^e — MALENS.
5^e — DAUPHINOT.
6^e — CORBON.
7^e — GUSTAVE DENIS.
8^e — MARCEL BARTHE.
9^e — ÉDOUARD MILLAUD.



1

Commission chargée de compléter
l'art. 4 de la loi du 1^{er} juin 1853 sur
les conseils de prud'homme. Président d'âge -
M. Visitant Migeon, est maintenant
président. M. L. Millard secrétaire d'âge est
maintenant secrétaire.

M. Ditz-Monin a défendu le projet
dans son bureau le 1^{er}.

Tous les membres des bureaux ont été
présentés en son loi.

M. Visitant Migeon pour le 2^e bureau,
M. Nisant pour le 3^e - M. Malon pour le 4^e.
M. Dauphinet pour le 5^e M. Corban pour le 6^e
M. L. Millard et M. Denis s'est fait excuser.

M. Dauphinet dans le 5^e bureau a de
plus demandé la suppression de l'article 29 de
la loi du 20 février 1810 et le remplacement
du texte actuel par une disposition qui permettrait
au patron de se faire représenter. L'ouvrier
aurait le même droit.

M. Marcel Barthe s'est déclaré partisan de
l'abolition dans le 8^e bureau. L'honorable
président a fait dans son bureau l'historique
de la question et fait remarquer que le droit
proportional existe encore pour chaque
ouvrier.

M. Dauphinet a proposé une addition,
M. Marcel Barthe se le combat pour jurer
il appelle l'attention sur l'explication :
à maintes reprises que M. Dauphinet
voudrait voir disparaître.

M. Ditz Monin signale des cas particuliers du

marché de Paris on se trouve le marchand
dit ainsi.

M. S. Villard ne redout ~~peu~~
estant, d'accepter la proposition de
M. Dauphinois.

La proposition est acceptée.

M. S. Villard est nommé rapporteur.

La séance se termine à 1/2.

Le Président

Villard - migroz

Le secrétaire
S. Villard

